



Orléans le 10 mai 2022

Une carence d'effectifs aux multiples conséquences

Situation sanitaire :

La stabilisation dans le nombre de cas Covid perdure avec 11 contaminations cette semaine. On remarque la présence de « poches de contamination » dans certains services (4 à la BLI, 3 au CBR).

Selon Mr Dalles, leur impact sur l'organisation de la campagne IR est plutôt faible sauf au PCR et au PCD encore touchés par les contaminations de la semaine dernière.

Les personnes voulant se faire injecter leur 4^{ème} dose ont toujours la possibilité d'avoir des autorisations d'absences (sans instructions nouvelles de la DG) s'ils n'ont pas eu d'autre choix que d'avoir un rendez-vous pendant les heures de travail.

Télétravail :

Il y a environ 30 % de télé-travailleurs journaliers sur la direction.

La campagne IR a pour conséquence de diminuer les quotités de télétravail durant la période dédiée. Comme l'a rappelé le Drfip, la quotité flottante annuelle pour ceux qui en bénéficient!) permet de rattraper cette baisse de quotité.

On assiste à un refus de récupération d'heures travaillées sur le pont de l'ascension du 26 Mai.

Mr Dalles nous précise que pour ce pont naturel, seule une Autorisation d'Absence Exceptionnelle (AAE) ou un jour de congé sera accepté comme le prévoit la pratique habituelle.

Effectivement, « Si un ou plusieurs "ponts naturels" sont adoptés, et conduisent à la fermeture de l'unité de travail, l'autorisation d'absence exceptionnelle doit être positionnée en priorité sur le premier de ces "ponts naturels" retenus dans la Direction au titre de l'année considérée. » (<http://nausicaadoc.appli.impots/2013/005964>).

FO45 conseille donc aux collègues d'alléger leurs heures de présence, malgré la campagne IR, afin d'éviter l'écrêtement de leur compteur horaire.

Mr Dalles nous informe que vous pouvez prendre une journée pour éviter de vous faire écrêter.

Nous contestons sa vision, car les récupérations d'heures travaillées sont trop souvent refusées durant la période de la campagne IR, faute d'effectif suffisant.

La Direction compte envoyer un message de clarification sur ce point.

Concernant la campagne IR, la situation semble homogène et satisfaisante dans les services. Ceux-ci absorbent parfaitement le flux des réceptions et contacts des contribuables. Seul Gien voit son nombre de contacts en présentiel augmenter.

Les accueils physiques à Coligny diminuent, à contrario des demandes de rdv. Des créneaux supplémentaires de rdv vont devoir s'ouvrir.

Les Maisons France Service (17 espaces dans le Loiret) font un super travail selon Mr Dalles. Elles prennent bien le relais de l'information 1^{er} Niveau autrefois dévolue à la DGFIP et de l'aide au numérique.

Au centre de la Source, le problème serait induit par des connexions techniques visio non opérationnelles ou faute d'animateur suffisamment expérimentés.

Une autre organisation syndicale a soulevé le problème des vigiles pour orienter les usagers en lieu et place d'agents des impôts.

De notre côté, nous avons milité pendant plusieurs années auprès de la Direction pour la présence de ces vigiles. Leur action permet en effet de calmer les tensions potentielles durant les périodes d'afflux du public.

Programme 348 :

La Direction reste en attente de la feuille de communication de la préfecture avec un calendrier précis. De même une réponse prochaine doit clarifier l'usage des bornes électriques pour les véhicules privés et le problème du nombre de prises électriques par agent (voir précédent ctr).

Mr Dalles nous a bien confirmé que des fenêtres seront « coupées » en deux par une cloison afin de diffuser la lumière de chaque côté....On pourrait définir cela comme un partage de clarté.

Divers :

Lundi 9 Mai la Direction recevra à la Bretonnerie les référentes régionales du réseau « Femmes de la DGFIP ».

Mr Dalles nous a informé que le distributeur des tickets d'accueil à Orléans sud devrait être réparé d'ici fin Mai début Juin si le Devis de 11,000 € est validé après quelques modifications.

Après publication du tableau des mutations on constate un solde défavorable des emplois, surtout sur les emplois de B et C :

Inspecteurs/trices : 6 départs 2 arrivées
(-2,9 emplois sur un solde initial de 147)

Contrôleurs/euses : 19 départs 17 arrivées
(-26,1 emplois sur un solde initial de 317)

Agents/tes : 8 départs 6 arrivées
(-54,6 emplois sur un solde initial de 222)

Nous voilà positionnés ainsi dans le TOP20 des directions ayant un solde négatif très important d'agents après mouvement sur le TAGERFIP 2022. Certaines directions ont perdu moitié moins d'agents que le Loiret, peut-être sont-elles mieux défendues à Bercy par leur responsable (17, 56, 14, 63...)

Mais comme le précise Mr Dalles, on dressera le bilan définitif après l'arrivée des stagiaires.
Anticiper serait-il néfaste ?